



12 juin 2024

L'honorable Lucy Kuptana  
Ministre responsable d'Habitation Territoires du Nord-Ouest  
Ministre responsable de la condition de la femme

**Objet : Mandat du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest**

Je vous confirme par la présente votre mandat de ministre responsable d'Habitation Territoires du Nord-Ouest et de ministre responsable de la condition de la femme.

En tant que Conseil exécutif du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO), nous entreprenons un cheminement collectif qui orientera le territoire dans une période de transition et de changement transformateur au cours de la 20<sup>e</sup> législature. Ensemble, nous ferons progresser notre vision commune qui consiste en des Territoires du Nord-Ouest (TNO) qui prospèrent dans tous les aspects, qui encouragent l'utilisation et la promotion de nos ressources humaines et naturelles, qui établissent et maintiennent une gestion financière durable, et qui font progresser la gouvernance collaborative avec les gouvernements autochtones.

Notre succès collectif dans la réalisation des priorités de la 20<sup>e</sup> Assemblée législative (les priorités) exige la volonté et l'engagement de tous les députés de l'Assemblée législative de travailler ensemble dans leurs rôles respectifs, dans l'intérêt des résidents des TNO. Dans un esprit de gouvernement de consensus, je m'attends à ce que vous entreteniez des relations constructives, ouvertes, respectueuses et axées sur la collaboration avec vos collègues du Conseil exécutif et les simples députés. Les principes directeurs et les conventions sur les processus établissent les principes fondamentaux de la communication, de la transparence, de la responsabilisation et de la prise de décisions inclusives qui sont essentiels à un gouvernement de consensus efficace aux TNO. En tant que ministre, vous devez rendre compte à l'Assemblée législative du respect de ces principes, de votre leadership, de l'exécution de vos responsabilités et des décisions prises par le Conseil exécutif.

Le GTNO n'est qu'un des gouvernements en place aux TNO. La collaboration avec les gouvernements et les organisations autochtones est essentielle à la réalisation de notre mandat. Les TNO peuvent montrer au Canada et au monde entier ce que la gouvernance collaborative entre les gouvernements autochtones et les administrations publiques permet d'accomplir.



En tant que ministre, vous devriez faire progresser la réconciliation et la bonne gouvernance dans le cadre de l'exécution du mandat du GTNO en vous engageant à atteindre les objectifs de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones; à faire progresser, à régler et à mettre en œuvre les accords sur les droits des Autochtones; à mettre en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées; à échanger de l'information et à innover grâce à des partenariats formés avec les gouvernements autochtones, le gouvernement fédéral, les administrations communautaires, les organisations non gouvernementales et le secteur privé; et à honorer le dévouement du GTNO à l'égard de l'ouverture, de la transparence et de la responsabilisation.

J'attends des ministres qu'ils renforcent les relations intergouvernementales avec les gouvernements autochtones et qu'ils fassent progresser les questions d'intérêt commun en collaborant avec le gouvernement fédéral pour augmenter le financement versé aux TNO.

Les priorités de la 20<sup>e</sup> Assemblée législative orienteront notre travail pendant une période difficile. Le GTNO doit adopter des approches plus collaboratives et coordonnées quant à la prestation des programmes et des services, en veillant à ce qu'ils soient conçus selon une approche axée sur la personne qui accorde la priorité à l'équité et à la facilité d'accès pour tous les résidents. Les ministères devront échanger, collaborer et communiquer entre eux à l'échelle du gouvernement afin de donner au Conseil exécutif les meilleurs conseils et les options les plus complètes à prendre en considération. En reconnaissant ce besoin, je n'ai pas attribué de portefeuilles symboliques axés sur les clients pour les jeunes, les aînés et les personnes handicapées au sein du gouvernement. Je m'attends plutôt à ce que tous les ministres demandent à leurs ministères de travailler ensemble pour répondre efficacement et équitablement aux besoins de divers groupes de clients dans le cadre des politiques d'établissement existantes de leurs ministères, et pour trouver des solutions stratégiques qui sont, par définition, axées sur la personne et qui favorisent une prestation cohérente et efficace des programmes et des services. Le GTNO a pris des engagements dans le cadre de son mandat qui s'harmonisent à chacune des priorités, afin de concrétiser cette vision. Je m'attends à ce que vous, en collaboration avec vos collègues du Conseil exécutif, fassiez appel au comité du Conseil exécutif compétent pour faire progresser les engagements pris dans le mandat et élaborer des propositions coordonnées à soumettre à l'attention du Conseil exécutif.

Le GTNO dispose d'une main-d'œuvre extraordinaire qui s'efforce constamment d'offrir aux résidents des services et des programmes du mieux qu'elle le peut. En tant que ministres, nous devons mettre à la disposition des fonctionnaires les conseils et les outils nécessaires pour qu'ils travaillent avec nous, dans le cadre de notre engagement à servir la population des TNO. Je vous demande de donner l'exemple, pour montrer que la collaboration est la clé du succès. Le renforcement des relations et la mise en place de nouvelles façons de collaborer nécessiteront de l'innovation, de la créativité, de l'adaptabilité et de l'humilité à l'échelle du gouvernement et de la fonction publique. Nous devons nous comporter avec professionnalisme et intégrité, préserver la confidentialité de toutes les questions liées au Conseil exécutif et aux discussions et procédures connexes, et ne jamais perdre de vue notre vision commune d'un territoire où les gens sont encouragés à vivre, à travailler et à grandir comme ils le souhaitent.



Les répercussions du changement climatique requièrent une attention immédiate et devraient sous-tendre la prise de décisions responsables. Les inondations, les feux de forêt et la dégradation du pergélisol ont une incidence de plus en plus forte sur notre contexte opérationnel et constituent une source de tensions financières, culturelles et affectives. En tant que gouvernement, nous devons nous adapter à l'évolution de l'environnement et prendre des mesures qui inspirent la confiance des résidents en notre capacité à les soutenir et à s'attaquer de façon significative aux causes et aux effets du changement climatique.

Nous devons relever le défi d'offrir les programmes et les services auxquels les résidents s'attendent et dont ils ont besoin, tout en tenant compte d'une réalité financière limitée. Bien que cette tâche soit difficile, elle n'est pas impossible. Nous avons la possibilité de rétablir l'équilibre financier du GTNO et de mettre le territoire et ses résidents sur la voie du succès à long terme en engageant de saines dépenses publiques. Nous nous appuierons sur la Stratégie de viabilité budgétaire pour relever les défis auxquels nous serons confrontés au cours des quatre prochaines années, notamment les défis inconnus qui se présenteront inévitablement, tout en allouant des dépenses gouvernementales permettant de bien prendre en compte les priorités de la 20<sup>e</sup> Assemblée législative. En veillant à ce que nos finances soient saines, nous garantirons la certitude et la sécurité pour les résidents, aujourd'hui et dans l'avenir.

En plus de nous assurer de concentrer nos ressources existantes pour obtenir un impact maximal, nous devons nous concentrer sur le développement économique.

Il s'agit notamment de combler l'important manque d'infrastructures de notre territoire par rapport au reste du Canada, car le bien-être des résidents est directement influencé par la force et la résilience des infrastructures en place aux TNO. Vous êtes responsable de la collaboration interministérielle et intergouvernementale afin d'aider à simplifier les processus réglementaires et à optimiser les avantages du développement pour les Ténois. En appuyant la création de logements convenables et abordables, de réseaux de transport, de systèmes énergétiques propres et fiables et d'infrastructures numériques, nous améliorerons notre potentiel économique et la qualité de vie des résidents et des collectivités, multiplierons les possibilités d'éducation, de perfectionnement des compétences et d'entrepreneuriat, et jetterons les bases de la croissance et de la durabilité futures.

Les priorités de la 20<sup>e</sup> Assemblée législative reconnaissent que les traumatismes individuels, collectifs et intergénérationnels sont à l'origine de bon nombre des défis liés à la santé et de défis sociaux qui touchent les familles et les collectivités des TNO. La colonisation et le racisme systémique sont les causes profondes de ces traumatismes au sein des peuples autochtones et doivent être pris en compte pour réduire et prévenir les problèmes sociaux et de mieux-être psychologique. La sécurité culturelle, ce qui comprend un accès facile et équitable, doit être au cœur de la conception des politiques et des programmes. Pour promouvoir la sécurité culturelle, il faut s'engager dans un travail significatif de lutte contre le racisme, tant sur le plan individuel que systémique. Vous êtes responsable de donner l'exemple dans ce domaine. Les leaders autochtones ont vivement exprimé le souhait que le GTNO échange avec eux en tant que partenaires pour s'attaquer aux problèmes sociaux et de mieux-être psychologique auxquels se heurtent les résidents en éliminant les obstacles et en appuyant la conception et la prestation de programmes adaptés à la culture et axés sur la personne.



Il vous incombe d'appuyer cette démarche en assurant la coopération interministérielle et intergouvernementale, ce qui comprend la promotion de la prestation intégrée des services et la promotion d'une culture de collaboration axée sur les solutions.

Notre rôle, en tant que Conseil exécutif, est essentiel pour guider notre gouvernement dans la réalisation d'une vision commune de l'avenir des TNO. Ensemble, nous pouvons jeter les bases d'un territoire uni, résilient et prospère, fondé sur un véritable partenariat et une gouvernance collaborative. J'espère que vous travaillez sans relâche, à mes côtés, pour accomplir la tâche stimulante et gratifiante de diriger le GTNO, afin qu'il réalise le plein potentiel et les aspirations des TNO et de sa population, aujourd'hui, et pour les générations à venir.

R. J. Simpson  
Premier ministre

Pièce jointe



## **Ministre responsable d'Habitation Territoires du Nord-Ouest**

En tant que ministre responsable d'Habitation Territoires du Nord-Ouest, vous êtes chargée de diriger cet organisme dans l'accomplissement de sa mission, telle qu'elle est définie dans le document *Mission, valeurs et vision d'Habitation Territoires du Nord-Ouest*, qui consiste notamment à améliorer le bien-être des particuliers et des collectivités en offrant un accès équitable à des logements de qualité aux personnes qui en ont le plus besoin. Pour atteindre ces objectifs, Habitation TNO entreprend une vaste gamme d'activités dont vous êtes toujours responsable.

En plus d'atteindre les objectifs ministériels, vous prendrez les mesures suivantes pour appuyer la réalisation du mandat du gouvernement :

- Faire progresser la réconciliation et la bonne gouvernance en :
  - s'engageant, de gouvernement à gouvernement, à échanger des informations sur le logement, à établir des priorités et des partenariats sur des projets, et à soutenir les aspirations de chaque gouvernement autochtone en ce qui concerne leurs biens, programmes, plans et projets en matière de logement, à court et à long terme;
  - utilisant le Forum sur le logement des TNO, créé sous le Conseil des dirigeants, comme mécanisme de discussion des questions et des priorités pour aider les gouvernements autochtones et le gouvernement des TNO à approcher le gouvernement fédéral ensemble sur les priorités en matière de logement pour le Nord;
  - veillant à ce que le personnel de première ligne d'Habitation TNO et les fournisseurs de logements sous contrat bénéficient d'une formation qui les sensibilise à la lutte contre le racisme, aux traumatismes vécus et au respect des cultures, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et aux appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- Améliorer la pertinence, l'accessibilité et l'abordabilité des options de logement aux TNO en :
  - offrant la subvention au loyer pour faciliter l'accès à des logements locatifs privés et étudier les possibilités pour aider les bénéficiaires de logements du programme HELP (programme pour les acheteurs d'une première maison) à faire une transition vers des logements locatifs sur le marché, notamment l'utilisation éventuelle de la subvention au loyer;
  - développant l'analyse et l'évaluation des besoins en logements, notamment :
    - Terminer l'évaluation des besoins en logements afin de bien comprendre les besoins de chaque communauté et région,
    - Mettre au point une évaluation actualisée du manque d'infrastructures pour les biens résidentiels appartenant à Habitation TNO afin de déterminer les besoins d'investissement actuels et à long terme,
    - Créer, en partenariat avec les gouvernements autochtones et les municipalités, une analyse ou une évaluation approfondie des besoins en logements en prenant en compte les listes d'attente actuelles ainsi que les données démographiques, les besoins particuliers et les préférences des personnes figurant sur ces listes,
    - Étendre la fonctionnalité du système d'information géographique (SIG) d'Habitation TNO afin d'améliorer la disponibilité des informations à des fins de planification et d'activités de mobilisation communautaire;
  - travaillant avec le gouvernement fédéral pour trouver une approche propre aux TNO pour les



programmes de financement de la SCHL ainsi qu'une nouvelle approche de financement durable pour remplacer l'accord de 1997 sur le logement social et remédier à la baisse du financement des opérations liées aux logements sociaux dans le cadre de cet accord;

- mettant à disposition des terrains pour la construction de logements en :
  - démolissant les logements excédentaires appartenant à Habitation TNO et dont la réparation n'est pas rentable, et en rasant les bâtiments abandonnés;
  - déterminant, parmi les lots appartenant à Habitation TNO, ceux qui pourraient servir de logement dans les collectivités;
  - travaillant avec le MECC et le MAMC à faciliter la disponibilité et l'accès à des terrains pour permettre à Habitation TNO, aux gouvernements autochtones, aux sociétés de développement, aux organisations non gouvernementales et au secteur privé de construire des logements.
- Renforcer l'assise économique des TNO, appuyer le développement du secteur privé et renforcer la capacité communautaire, encourager la diversité des activités économiques entre les secteurs et réduire le coût des activités commerciales aux TNO en :
  - pilotant des projets de logement qui combinent la construction modulaire et la construction sur pilotis;
  - travaillant avec des ministères partenaires pour réduire les obstacles à l'entrepreneuriat pour les personnes vivant dans des logements sociaux;
  - travaillant avec le MECC et le MAMC à faciliter la disponibilité et l'accès à des terrains pour permettre à n'importe quel acteur du secteur de construire des logements.
- Renforcer les mesures préventives, sensibiliser le public et améliorer l'accès à des soins de santé tenant compte des traumatismes et adaptés à la culture en :
  - étendant les possibilités de formation offertes au personnel de première ligne à tous les fournisseurs de logements, notamment les fournisseurs de refuges, les gouvernements autochtones, les organismes locaux d'habitation (OLH) et d'autres organisations non gouvernementales;
  - soutenant la rétention des professionnels de la santé et des services sociaux en augmentant la disponibilité des logements du marché au moyen de partenariats.
- Prévenir, interrompre et atténuer les effets des traumatismes en :
  - veillant à ce que le personnel de première ligne d'Habitation TNO et les fournisseurs de logements sous contrat reçoivent une formation qui les sensibilise à la lutte contre le racisme, aux traumatismes vécus et au respect des cultures dans leur offre de service;
  - favorisant la participation au Programme d'accès au logement dans le Nord;
  - appuyant la mise en œuvre de la Stratégie de lutte contre l'itinérance et en renforçant les relations entre Habitation TNO, les organismes locaux d'habitation et leurs bureaux régionaux de prestation de services intégrés;
  - pilotant un modèle de logement de transition pour le traitement des dépendances, comprenant des programmes de soutien appropriés, en partenariat avec le MSSS.
- Accroître la sécurité des résidents et des collectivités en :
  - aidant les ONG, les employeurs, les organismes locaux d'habitation, les centres d'hébergement et autres acteurs du secteur à se doter de plans d'urgence et de plans de continuité afin de



- maintenir l'activité et de protéger les populations vulnérables en cas d'urgence;
- réalisant une analyse des risques liés aux effets du changement climatique sur les biens d'Habitation TNO et en préparant une stratégie d'atténuation en collaboration avec le ministère de l'Environnement et du Changement climatique;
  - améliorant la résilience climatique des logements sociaux lors de leur conception et de leur construction en rédigeant des lignes directrices qui aideraient également d'autres promoteurs et fournisseurs de logements.
- Promouvoir la sécurité des résidents et des collectivités aux TNO en :
    - travaillant avec les organismes locaux d'habitation pour trouver des mesures de sécurité appropriées, en particulier dans les immeubles à plusieurs logements, afin de contribuer à la protection des locataires individuels;
    - améliorant la communication avec les locataires de logements sociaux au sujet de leurs droits et de la manière de se protéger lorsque d'autres locataires ne respectent pas les termes de leur contrat de location.

En plus des objectifs du mandat énumérés ci-dessus, vous devez également :

- réduire les coûts de location en augmentant le portefeuille de logements sociaux appartenant à Habitation TNO;
- réduire les coûts de construction et d'acquisition des nouveaux logements sociaux en adoptant des méthodes de conception et d'acquisition innovantes;
- travailler avec des partenaires, notamment les gouvernements autochtones, le gouvernement fédéral et les administrations communautaires, afin d'explorer toutes les possibilités d'investissement supplémentaire en matière de logement aux TNO;
- positionner Habitation TNO comme source d'information sur les politiques et programmes pour les gouvernements et les organisations autochtones qui cherchent à comprendre, à demander et à utiliser les possibilités de financement fédéral;
- explorer les moyens d'adapter les structures de gouvernance d'Habitation TNO et des organismes locaux d'habitation afin de mieux répondre aux besoins des résidents;
- veiller à ce qu'Habitation TNO et les organismes locaux d'habitation participent activement aux efforts déployés dans l'ensemble du GTNO pour améliorer l'expérience des clients et intégrer les services en mettant immédiatement l'accent sur l'itinérance;
- favoriser une culture de prestation de services centrée sur la personne dans les organismes locaux d'habitation des TNO;
- collaborer avec la ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation et la ministre des Finances pour mettre à disposition des logements du marché pour les enseignants des petites collectivités où il a été déterminé que le manque de logements limitait le recrutement et le maintien en poste.



## **Ministre responsable de la condition de la femme**

En tant que ministre responsable de la condition de la femme, vous êtes chargée d'aider le Conseil sur la condition de la femme à réaliser sa mission et sa vision, conformément à la *Loi relative au Conseil sur la condition de la femme*, en favorisant l'égalité politique, sociale et économique de toutes les femmes des Territoires du Nord-Ouest en :

- offrant une perspective intergouvernementale sur les questions liées aux femmes et aux personnes 2ELGBTQIPA+;
- défendant les intérêts des femmes et des personnes 2ELGBTQIPA+ aux TNO;
- collaborant avec le Conseil sur la condition de la femme et l'Association des femmes autochtones des TNO pour permettre à plus de femmes d'obtenir des postes de direction;
- favorisant la participation des femmes au processus politique à tous les niveaux;
- appuyant et en mettant en œuvre le plan d'action national et ténois sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, ainsi qu'en encourageant les changements dans les processus et les politiques du gouvernement des TNO conformément aux recommandations du rapport final;
- appuyant les efforts intergouvernementaux pour lutter contre la violence domestique avec le soutien des ministres de la Santé et des Services sociaux, de la Justice et de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, ainsi que de la ministre responsable d'Habitation TNO.